



# Technicien(ne) en éducation spécialisée

Drummondville

## Informations de base

**Catégorie :**

Services sociaux

**Date d'entrée en fonction :**

Indéterminé

**Date d'affichage :**

19 avril 2023 au 10 mai 2023

## Conditions de travail

**Statut de l'emploi :**

TC - Temps complet

**Durée :**

Long terme

**Rotation :**

Jour / Soir

**Heures par semaines :**

35,00

**Salaire :**

Entre 24.78\$ et 35.67\$ de l'heure.

**Période salariale :**

Horaire

## Mandat

Tu es une personne qui **aime faire une différence** auprès des gens vivant avec des difficultés d'adaptation? Tu fais preuve d'**ouverture d'esprit**, d'**empathie** et de **créativité**? Tu n'aimes pas la routine? Si la réponse est oui à toutes ces questions, alors c'est toi que nous recherchons! Viens faire partie de notre grande équipe de professionnels qui ont à cœur le bien-être des usagers.

Tu peux travailler auprès de différentes clientèles éprouvant des difficultés d'adaptation afin de leur permettre une intégration sociale ou de faciliter leur réadaptation, tels que :

Déficience intellectuelle trouble du spectre de l'autisme;  
Protection de la jeunesse et Enfance-Jeunesse-Famille;  
Santé mentale adulte et toxicomanie;  
Gériatrie.

Le technicien en éducation spécialisée peut être appelé à effectuer les tâches suivantes :

Participer à l'évaluation des besoins des usagers;  
Élaborer un plan d'intervention conjointement avec la personne ainsi que différents professionnels dans le but de favoriser l'adaptation ou l'intégration sociale;  
Appliquer des techniques d'intervention en utilisant les activités de la vie courante;  
Créer et animer des activités individuelles ou de groupe.

Pour occuper cet emploi, tu dois être disponible sur deux quarts de travail ainsi qu'une fin de semaine sur deux.

## Exigences

Posséder un DEC Techniques d'éducation spécialisée ;

Conditions de travail :

Conciliation travail-vie personnelle;  
4 semaines de vacances après 1 an;  
Régime de retraite;  
Assurances collectives;  
13 congés fériés payés par année ou des bénéfices marginaux;  
9,6 jours de maladies payés par année ou des bénéfices marginaux;  
Entreprise en santé.

---

## **Accès à l'égalité à l'emploi**

Conformément à la **Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi**, tous les établissements de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec appliquent un programme d'accès à l'égalité. De ce fait, les personnes issues des groupes visés (femme, autochtone, minorité visible, minorité ethnique et personne handicapée) sont encouragées à faire parvenir leur candidature. De plus, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Selon le contexte, le genre masculin ou féminin utilisé dans les affichages désigne aussi bien les femmes que les hommes.

---

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Mauricie-et-  
du-Centre-du-Québec*

Québec 